VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE BOULANGERIE PATISSERIE ET HABITATION PRINCIPALE Eurl ROBERT TRADITION Me Christophe ROUMEZI
VENTE DU 18/11/2015
8 Cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 18 Novembre 2015 à 10 heures
8 Cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
BOULANGERIE PATISSERIE
ET HABITATION PRINCIPALE

Liquidation Judiciaire de l'Eurl ROBERT TRADITION. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 11 Août 2015.

MISE A PRIX : 35.000 €
S'appliquant :
A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,
droit au bail) à concurrence de …….. 15.000€
B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)

à concurrence de……. 20.000€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 30 Septembre 2015. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 9 Bis Rue de New York, en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Grenoble.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 20.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.